

**Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à la situation de l'Espace Lemmens.**

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :  
G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

*« A l'occasion d'un article publié la semaine dernière dans la presse, nous avons appris la fermeture de « l'Espace Lemmens ». Ce dernier, inauguré en 2016 dans un quartier où les infrastructures publiques sont particulièrement nécessaires, a connu des graves perturbations. En effet, suite à un non-respect du règlement, certains membres du personnel qui avaient réagi à l'égard de ce dernier, ont fait l'objet d'agressions.*

*Le Collège peut-il confirmer et préciser ces informations. Peut-il également nous préciser la période de fermeture de « l'Espace Lemmens » ? Quelles sont les mesures prises pour remédier aux incidents survenus ? La Commune va-t-elle porter plainte à l'encontre de ces agressions ? »*

Monsieur l'Échevin MILQUET donne lecture de la réponse suivante :  
Mijnheer de schepen MILQUET geeft lezing van het volgende antwoord:

*« Le vendredi 29 mars 2019, alors que ce tenait une activité de football, des jeunes, membres du CURO-SPORT, y sont rentrés et on diffusé de la musique. Un agent communal, leur a demandé de cesser la diffusion, sans que ces derniers obtempèrent. Alors que la situation semblait se calmer, il y a eu une altercation physique entre les jeunes et l'agent communal, ce dernier a reçu plusieurs coups au visage et au sternum.*

*Il s'est ensuite rendu chez un médecin, qui lui a délivré une incapacité de travail jusqu'au 19 avril. Par ailleurs, son collègue était également en arrêt de maladie pour la semaine suivante. Étant donné que l'administration est en sous-effectifs pour assurer le bon fonctionnement de l'infrastructure en soirée, il a été décidé de fermer le lieu exceptionnellement du 1er au 7 avril 2019, la salle étant ensuite habituellement fermée pendant les vacances de Pâques.*

*Le service « Sports » a ensuite pris contact avec le service « Prévention » et le Cabinet du Bourgmestre en vue de trouver des solutions pour éviter ce type d'incidents à l'avenir. La salle est d'ailleurs rouverte comme prévu depuis le mardi 23 avril 2019.*

*Suite à cela, le service « Prévention » a entamé une phase de dialogue entre différents acteurs des lieux. De nombreux jeunes ont été rencontrés par la direction du service « Prévention » ; les échanges se sont déroulés dans un climat assez serein. Cela a aussi été l'occasion pour certains jeunes d'exprimer leurs souhaits spécifiques parmi lesquels celui de pouvoir bénéficier d'activités plus spécialement dédiés à certaines tranches d'âges.*

*Sur le terrain, la situation c'est assez largement apaisée, les Gardiens de la Paix ont été chargés d'effectuer des passages plus fréquents aux abords de la salle, quand aux services de Police, ils ont bien sûr été alertés des incidents survenus mais n'ont pas fortement été*

*sollicités depuis.*

*Le Collège a décidé d'initier une phase de collaboration sur le long terme avec tous les intervenants du quartier, que ce soit les jeunes, les associations et les services communaux. Par ailleurs, le CURO-SPORT compte à ce jour environ 300 membres et propose une dizaine d'activités sportives, il est donc très important que celui-ci puisse continuer à se développer, tant pour le bien des habitants du quartier que pour l'ensemble de la Commune. »*

G. VAN GOIDSENHOVEN prend acte que la situation s'est apaisée et il espère que cet apaisement sera durable. Toutefois, Monsieur l'Échevin MILQUET n'a pas répondu à sa dernière question demandant si le Collège a porté plainte à l'égard des agresseurs ?

Monsieur l'Échevin MILQUET répond que, comme c'est toujours le cas de ce genre de dossier, la commune a décidé de porter plainte mardi dernier.